

FAITES BONNE ROUTE

Tous ensemble contre
LES TRANSPORTEURS PAR
AUTOCAR DE L'ONTARIO
MIS EN PLACE DES MESURES
PROTECTION CONTRE LA COVID-19



Le gouvernement du Canada a énoncé des mesures éprouvées pour limiter la propagation de la COVID-19.

L'Ontario Motor Coach Association (OMCA) et ses membres ont mis en place des mesures qui suivent les recommandations du gouvernement pour veiller à la sécurité et au confort de tous les passagers et réduire les risques d'contracter la COVID-19, ainsi que sa propagation.



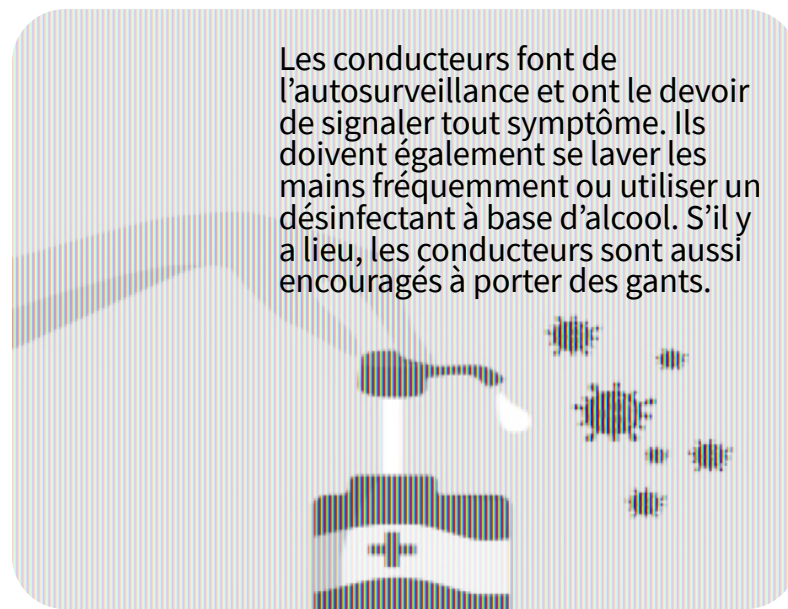
Les entreprises ont une liste en 24 points des procédures de nettoyage et de désinfection des autocars.



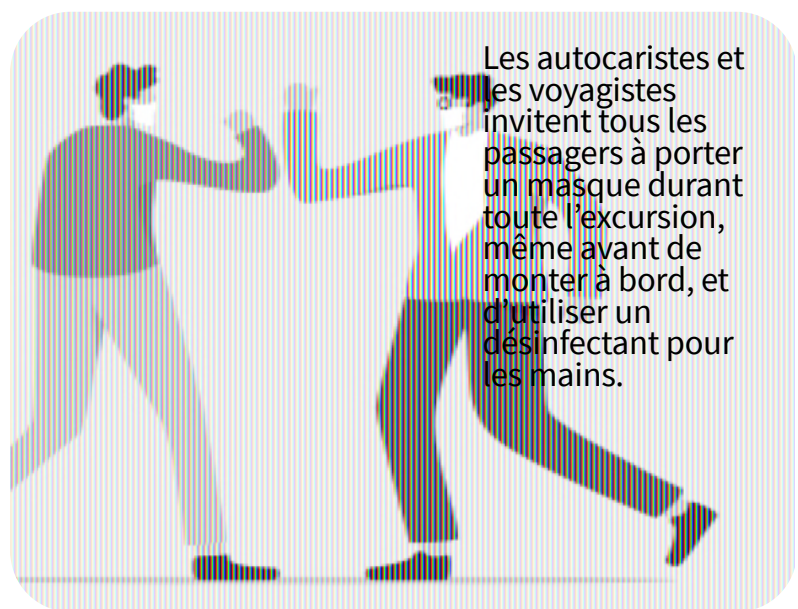
Chaque autocar est muni de produits aseptisants et d'équipements de protection personnel. Après chaque circuit, le véhicule est nettoyé.



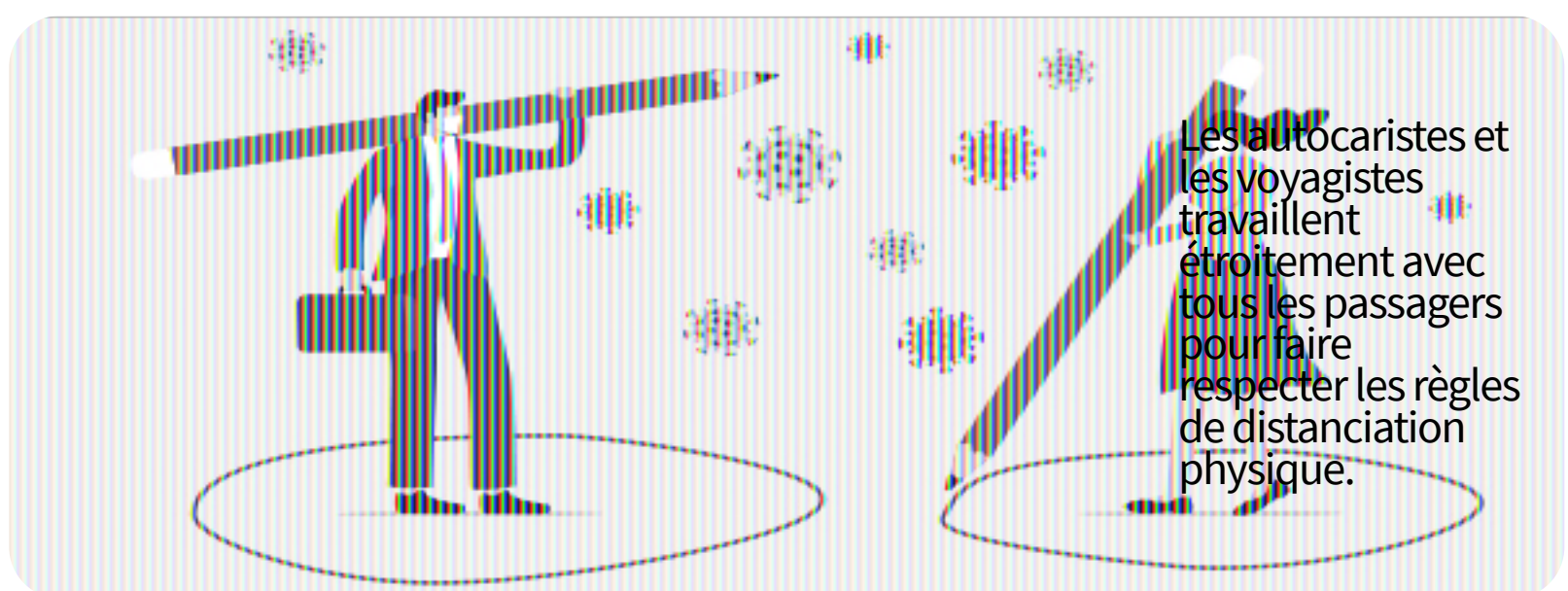
Les conducteurs font de l'autosurveillance et ont le devoir de signaler tout symptôme. Ils doivent également se laver les mains fréquemment ou utiliser un désinfectant à base d'alcool. S'il y a lieu, les conducteurs sont aussi encouragés à porter des gants.



Les autocaristes et les voyageurs invitent tous les passagers à porter un masque durant toute l'excursion, même avant de monter à bord, et d'utiliser un désinfectant pour les mains.



Les autocaristes et les voyageurs travaillent étroitement avec tous les passagers pour faire respecter les règles de distanciation physique.



MISES À JOUR COVID-19

VIDÉO SUR LA PROCÉDURE DE PROTECTION COVID-19